

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'AUDE
20 Avenue du maréchal Juin
11 000 CARCASSONNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2013

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Bureau et vérifiés par la Commission des Finances. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'AUDE
20 Avenue du maréchal Juin
11 000 CARCASSONNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

du CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude
Henri Martin

Exercice clos le 31 décembre 2013

En notre qualité de Commissaire aux comptes de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude et en application de l'article R.6233-6 du code du Travail, nous avons établi le présent rapport portant sur le contrôle des comptes annuels du Centre de Formation d'Apprentis, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le bureau de la Chambre de Métiers. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.